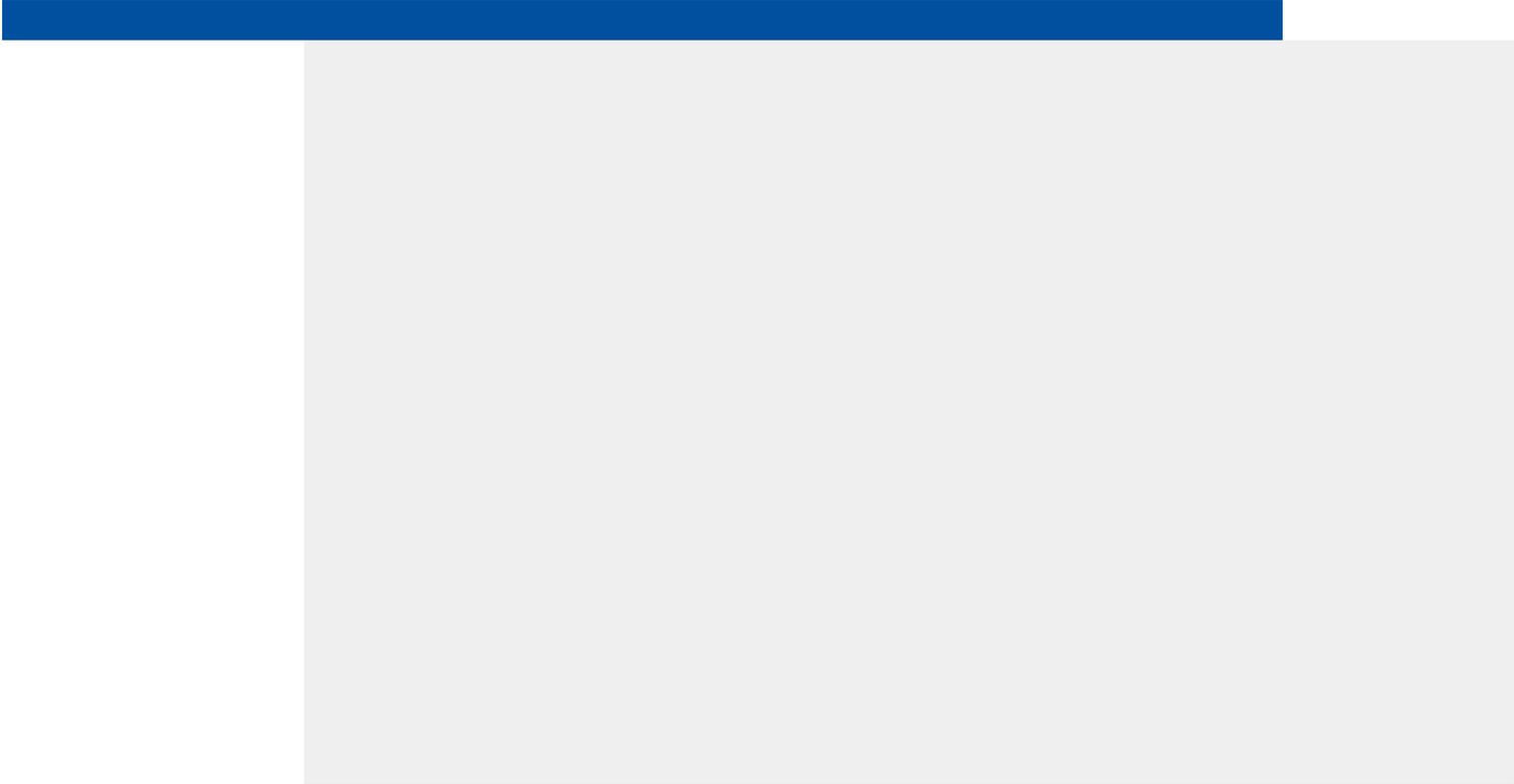


IFAG ASSOCIATION

140 Boulevard Malesherbes

75017 PARIS 17E

Comptes au 31/08/2023



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan actif association	3
Bilan passif association	4
Compte de résultat association	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexes

Annexes	8
Règles et méthodes comptables	9
Faits marquants et évènements post-clôture	11

Informations sur Bilan & Compte de résultat

2054 - Immobilisations	13
2055 - Amortissements	14
2056 - Provisions et Dépréciations	15
2057 - Créances et dettes	16
Tableau de suivi des fonds associatifs	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	19
Produits à recevoir	20
Ventilation du chiffre d'affaires	21
Charges et produits exceptionnels	22
TABLEAU I- Ressources de l'Organisme	23
TABLEAU II- Financement de l'Organisme	24

Engagements Financiers , Autres informations

Engagements financiers donnés et reçus	26
Autres notes de l'annexe	27
Effectif moyen	28

Comptes annuels

Actif		Exercice au 31/08/2023			Exercice précédent	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/08/2022	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés	160 399	7 950	152 449	152 449
		Fonds commercial	70 000		70 000	70 000
		logiciels, droits et valeurs similaires				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	79 474		79 474	79 474
		Avances et acomptes				
	TOTAL	309 873	7 950	301 923	301 923	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. Industriels						
Autres immobilisations corporelles		773 928	586 917	187 011	175 822	
Immobilisations corporelles en cours		1 917		1 917	15 695	
Avances et acomptes		2 000		2 000	11 254	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
TOTAL	777 845	586 917	190 928	202 771		
Immobilisations financières	Participations	165		165	165	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	163 348		163 348	148 637	
	Autres immobilisations financières	105 656		105 656	105 656	
TOTAL	269 169	0	269 169	254 458		
TOTAL I		1 356 887	594 867	762 020	759 153	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL	0	0	0	0	
		Avances et acomptes versés sur commande	279 165		279 165	1 733 809
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 104 619	261 460	6 843 159	6 472 006
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	2 222 706		2 222 706	947 128
	TOTAL	9 327 325	261 460	9 065 865	7 419 134	
Divers	Valeurs mobilières de placement	77 409		77 409	76 708	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	948 109		948 109	2 997 423	
	Charges constatées d'avance	105 048		105 048	64 334	
TOTAL II		10 737 057	261 460	10 475 597	12 291 408	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		12 093 944	856 328	11 237 617	13 050 560	

Passif (avant répartition)		Exercice 31/08/2023	Exercice précédent	
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	390 980	390 980
	Ecart de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité <i>Dont Réserves des Activées sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i> Autres		
	Report à nouveau <i>Dont Report à Nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		5 385 937	3 679 689
	Excédent ou Déficit de l'exercice <i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>		-1 260 881	1 706 248
	SITUATION NETTE		4 516 036	5 776 917
	Autres fonds	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	15 534	13 929
		TOTAL I	4 531 570	5 790 846
	Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		0	0	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	230 692 86 413	230 692 84 005	
	TOTAL PROVISIONS III	317 105	314 697	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus (1) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	503 898 3 024 067 2 815 691 45 287	1 282 506 2 558 298 2 782 131 215 845	
	TOTAL IV	6 388 942	6 945 017	
	ECART DE CONVERSION PASSIF V			
	TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		11 237 617	13 050 560
	Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	5 885 044	5 662 512
		Engagement reçus		

Compte de résultat		Exercice 31/08/2023	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de prestations	17 803 305	17 693 142
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	319 323	380 326
	Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et medico sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	423 315	278 892	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	893 047	1 123 148	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	19 438 990	19 475 509
Charges d'exploitation	Achats Marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	10 850 617	8 261 011
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 437 682	1 112 237
	Salaires et traitements	4 708 472	4 348 853
	Charges sociales	1 836 354	1 754 110
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	68 408	66 064
	Dotations aux provisions	218 169	439 815
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 586 158	974 080
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	20 705 859	16 956 170
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 266 870	2 519 339
Produits financiers	Produits financiers de participations	709	24
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	709	24
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	9 516	24 694
	Intérêts et charges assimilées	52	
	Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	9 568	24 694
	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-8 859	-24 670
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	-1 275 729	2 494 669

Compte de résultat (suite)		Exercice 31/08/2023	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 945	72 645
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 932	4 086
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		20 877	76 731
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 029	31 785
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI		9 029	31 785
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		11 848	44 946
Participation des salariés aux résultats (VII)			284 085
Impôts sur les bénéfices (VIII)		-3 000	549 282
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)		19 460 576	19 552 264
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		20 721 456	17 846 016
EXCEDENT OU DEFICIT		-1 260 881	1 706 248
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		

Annexes

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 août 2023 dont le total est de 11 237 617 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 19 460 576 Euros et celui des charges est de 20 721 456 Euros, dégageant un résultat déficitaire de 1 260 881 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les pages ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social de l'association

Cette association a pour objet :

1-D'assurer et diffuser des enseignements de formation aux affaires et à la gestion, notamment par l'intermédiaire de l'établissement d'enseignement technique supérieur dénommé « INTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET LA GESTION » (IFAG).

2-D'effectuer des études et des recherches destinées à perfectionner les méthodes et techniques de formation.

3-D'entreprendre de sa propre initiative ou en collaboration avec d'autres entités juridiques toutes action visant à l'amélioration des techniques et méthodes de formation.

4-De créer, développer et gérer des programmes de formation initiale, de formation en alternance, de formation en apprentissage et/ou de formation professionnelle continue dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement dans les domaines de la gestion et de l'entrepreneuriat.

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements : 205 K€ de matériels pédagogiques, équipements et fournitures Pédagogiques.
- Ressources humaines : Personnel formateur et personnel d'encadrement pédagogique.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de Prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes Annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux nouvelles modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations applicables pour les exercices à compter du 1er janvier 2020.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles et corporelle

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations incorporelles

Autres immobilisations incorporelles 3 ans

Immobilisations corporelles

Installations, Agencements, Aménagements	5 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 4 ans
Mobilier	5 ans

b) Créances et Dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, selon la méthode suivante :

- Les créances clients antérieurs au 31/08/2020, sont provisionnées à 100%,
- Les clients dont les créances sont comprises entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021, sont provisionnés à 80%,
- Les autres créances après le 01/09/2021 sont provisionnées à 0%,
- En cas de liquidation judiciaire les créances sont provisionnées à 100%.

A la clôture de l'exercice au 31 août 2023, la provision pour dépréciation des créances clients a été comptabilisée pour un montant de 170 105 Euros.

c) Engagement en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite a été comptabilisé, au titre de l'exercice clos au 31 août 2023 en provision pour risques et charges pour un montant de 48 063 €uros.

La méthode d'évaluation des engagements en matière de retraite est la méthode rétrospective des unités projetées.

d) Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice

e) Taxe d'Apprentissage

La taxe d'apprentissage comptabilisée en produit représente un montant de 223 836 €uros pour l'exercice clos au 31 août 2023.

A défaut de texte de loi précis, cette ressource a été justifiée dans les comptes clos au 31 août 2023 d'après les dépenses affectables aux formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage.

En cas de reliquat, l'excédent est comptabilisé au passif du bilan dans un compte de report de taxe d'apprentissage.

A la clôture au 31.08.2023, le montant du reliquat s'élève à 466 626 €uros.

a) Comptes combinés et identité de la société mère combinante

L'Association IFAG fait partie du périmètre des comptes combinés du Groupe Réseau Compétences et Développement SAS.

Réseau Compétences et Développement SAS
140 Boulevard Malesherbes
75017 PARIS
SIRET : 950 039 065 00111

b) Evènements post-clôture

L'Assemblée générale du 15 décembre 2023 a approuvé le projet de traité de fusion-absorption de l'association ACMP par l'association IFAG.

Informations sur bilan et Compte de résultat

Immobilisations	Valeur brute début d'exercice	Apport de Fusion	Acquisitions	Par virement de poste à poste	Cessions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles						
Frais d'établissement et développement						-
Autres poste d'immobilisations incorporelles	309 873					309 873
TOTAL	309 873	-	-		-	309 873
Immobilisations Corporelles						
Terrains						2
Construction sur sol propre						
construction sur sol d'autrui						
installations générales, agencements et aménagement des constructions						
Install. techniques, matériel et outillage ind.						
Installations générales, agencements et aménagement divers	204 835					204 835
Matériel de transport						-
Matériel du bureau et mobilier informatique	501 340		36 905	- 42 691	11 844	569 093
Emballages récupérables et divers						-
Immobilisations corporelles en cours	15 695		1 917	15 694	1	1 917
Avances et acomptes	11 254		17 742	26 996		2 000
TOTAL	733 124	-	56 564		11 844	777 845
Immobilisations financières						
Participations évaluées par mise équivalence						
Autres participations	165					165
Autres titres immobilisés						-
Prêts et autres immobilisations financières	254 293		14 711			269 004
TOTAL	254 458	-	14 711		-	269 169
TOTAL GENERAL	1 297 456	-	71 275		11 844	1 356 887

Amortissements	Valeur brute début d'exercice	Apport de Fusion	Dotations	Reprises	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement et développement	-			-	-
Autres poste d'immobilisations incorporelles	7 950				7 950
TOTAL	7 950	-	-	-	7 950
Immobilisations Corporelles					
Terrains	-				
Construction sur sol propre					
construction sur sol d'autrui					
installations générales, agencements et aménagement des constructions					
Install. techniques, matériel et outillage ind.					-
Installations générales, agencements et aménagement divers	178 959		5 619		184 578
Matériel de transport					
Matériel du bureau et mobilier informatique	351 394		62 789	11 844	402 339
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	530 353	-	68 408	11 844	586 917
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL				-	
TOTAL GENERAL	538 303	-	68 408	11 844	594 867

Provisions et Dépréciations	Valeur début d'exercice	Apport de Fusion	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
Provisions réglementées					
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	-	-	-	-	-
Provisions risques et charges					
Provisions pour litiges	188 415				188 415
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités	42 277				42 277
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires	45 656		48 064	45 656	48 064
Provisions pour impôts	38 349				38 349
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					-
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					-
TOTAL	314 697	-	48 064	45 656	317 105
Dépréciations					
Dépréciations immobilisations incorporelles					
Dépréciations immobilisations corporelles					
Dépréciations titres mis en équivalence					
Dépréciations titres de participation					
Dépréciations autres immobilis. financières					
Dépréciations stocks et en cours					
Dépréciations comptes clients	430 986		170 105	339 631	261 460
Autres dépréciations					
TOTAL	430 986	-	170 105	339 631	261 460
TOTAL GENERAL	745 683	-	218 169	385 287	578 565

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	163 348		163 348
Autres immobilisations financières	105 656		105 656
Clients douteux ou litigieux	183 883		183 883
Autres créances clients	6 920 736	6 920 736	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 315	4 315	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	36 089	36 089	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	415 704	415 704	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	916 407	916 407	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	28 415	28 415	
Groupe et associés	450 000		450 000
Débiteurs divers	371 777	371 777	
Charges constatées d'avance	105 048	105 048	
TOTAL GENERAL	9 701 378	8 798 490	902 888
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	14 711		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 024 067	3 024 067		
Personnel et comptes rattachés	601 844	601 844		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	650 635	650 635		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 024 301	1 024 301		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	538 912	538 912		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 287	45 287		
TOTAL GENERAL	5 885 044	5 885 044		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Tableau de suivi des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	APPORT FUSION	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise	390 980					390 980
Ecarts de réévaluation						
Réserves «dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)»						
Report à nouveau «dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)»	3 679 689	1 706 248				5 385 937
Excédent ou déficit de l'exercice «dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)»	1 706 248	- 1 706 248			- 1 260 881	- 1 260 881
Situation nette	5 776 917	-	-	-	- 1 260 881	4 516 036
Fonds propres consommables						-
Subventions d'investissement	13 929			14 569	- 12 964	15 534
Provisions réglementées						
TOTAL	5 790 846	-	-	14 569	- 1 273 845	4 531 570

Compte	Libellé	31/08/2023	31/08/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	Fournisseurs - FNP	427 280,12	321 491,48	105 788,64
40815000	Fournisseurs Groupe - FNP	1 040,69	553 454,14	-552 413,45
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		428 320,81	874 945,62	-446 624,81
AUTRES DETTES				
41980000	Clients - Avoirs à établir		30 326,00	-30 326,00
TOTAL AUTRES DETTES			30 326,00	-30 326,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - Dettes prov pr CP/RTT	197 586,87	158 928,20	38 658,67
42830000	Personnel - Prov.s/Primes à payer	396 663,88	381 848,85	14 815,03
42840000	Personnel - Dettes prov pr part.	-0,03	284 084,97	-284 085,00
42860000	Personnel - Autres charges à payer		2 375,03	-2 375,03
43820000	Charges sociales sur CP/RTT	73 259,54	64 217,34	9 042,20
43830000	Prov. CS s/Prime à payer	145 465,21	159 994,67	-14 529,46
43860000	Org. sociaux - Autres chges à payer	56 500,00	129 198,00	-72 698,00
44860000	Etat - Autres charges à payer	37 258,16	73 073,42	-35 815,26
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		906 733,63	1 253 720,48	-346 986,85
TOTAL CHARGES A PAYER		1 335 054,44	2 158 992,10	-823 937,66

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/08/2023	31/08/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	105 048,29	62 148,00	42 900,29
48650000	Charges constatées d'avance Groupe		2 186,25	-2 186,25
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		105 048,29	64 334,25	40 714,04
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance	-45 286,70	-215 845,00	170 558,30
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-45 286,70	-215 845,00	170 558,30

Compte	Libellé	31/08/2023	31/08/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - Factures à établir	1 268 941,16	2 775 985,00	-1 507 043,84
41815000	Clients Groupe Facture à établir		982 634,81	-982 634,81
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 268 941,16	3 758 619,81	-2 489 678,65
AUTRES CREANCES				
40980000	Fournisseurs RRR - Avoir à recevoir	51 359,00	1 242,80	50 116,20
44870000	Etat - Produit à recevoir	4 317,66	954,00	3 363,66
46870000	Déb. et créd. div - Pdts à recevoir	160 490,55	21 060,83	139 429,72
TOTAL AUTRES CREANCES		216 167,21	23 257,63	192 909,58
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 485 108,37	3 781 877,44	-2 296 769,07

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/08/2023	Total 31/08/2022	%
Formation Initiale	840 839		840 839	1 449 007	-41,97 %
Formation Continue et Apprentissage	4 346 410		4 346 410	15 060 560	-71,14 %
Sous-Traitance Pédagogique	12 399 907		12 399 907	982 635	1 161,90 %
Autres Prestations de Service	216 148		216 148	200 940	7,57 %
TOTAL	17 803 305		17 803 305	17 693 142	0,62 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
PENALITES AMENDES FISC ET PENALES	414	67120000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES OG	2 697	67180000
CHARGES EXCEPTIONNELLES EX ANTERIEURS	5 668	67200000
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	250	67800000
TOTAL	9 029	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
ENCAISSEMENT SUR CREANCES SOLDEES	7 089	77140000
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS OG	442	77180000
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EX ANTERIEURS	5 415	77200000
PCEA SUR IMMO CORPORELLES	833	77520000
QP SUBVENTION INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT	2 396	77700000
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	4 703	77880000
TOTAL	20 877	

TABLEAU I RESSOURCES DE L'ORGANISME						
ORIGINE DES FONDS			MONTANT		MONTANT	
			2022/2023		2021/2022	
			EN K€	EN %	EN K€	EN %
I. RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS						
ENTREPRISES			348	7.97%	687	4.56%
ETAT						
COLLECTIVITES LOCALES			0	0.00%	0	0.00%
ETABLISSEMENTS PUBLIQUES						
ENTREPRISES VIA FONGECIF						
OPCA			4 018	92.03%	14 373	95.44%
FAF						
PARTICULIERS						
SOUS TOTAL I			4 366	26%	15 061	100%
II. RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS						
INSTANCES EUROPEENNES						
ETAT						
REGIONS						
Autres collectivités territoriales						
SOUS TOTAL II			0	0%	0	0%
III. AUTRES						
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION			12 380	100%		
AUTRES RESSOURCES						
SOUS TOTAL III			12 380	74%	0	0
TOTAL DES RESSOURCES			16 746	100%	15 061	100%

TABLEAU II DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE				
FINALITES DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	2022/2023		2021/2022	
	Montant EN K€	%	Montant EN K€	%
Diplômantes * (1)	1 356	8.10%	4 145	27.50%
Perfectionnement	15 390	91.90%	10 915	72.50%
Professionnel et qualifiant * (2)		0%		
Insertion sociale				
Total	16 746	100%	15 061	100%

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations.

TABLEAU III CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES				
Convention	Montant initial	Suivi Exécution		
		Solde au début d'exercice	Utilisation en cours	Solde en fin d'exercice
TOTAL				
NEANT				

Engagements Financiers, Autres informations

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Apport en Fonds Social ILERI avec droit de reprise	9 147					9 147
TOTAL	9 147					9 147

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagement et apport en Fonds Social IGS avec droit de reprise	60 980					60 980
Apport en Fonds Social par APDF avec droit de reprise	250 000					250 000
TOTAL	310 980					310 980

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

a) Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes s'élève à 24 200
euros pour l'exercice clos au 31 août 2023.

IFAG
INSTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA GESTION
140, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS
Association déclarée et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Publiée au Journal Officiel du 5 Septembre 1998
SIREN N° : 420 847 246

EXTRAIT

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 29 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 29 février à 9 heures,

Les membres de l'association IFAG, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, se sont réunis au 140 boulevard Malesherbes à Paris (75017 en assemblée générale mixte sur convocation faite par le conseil d'administration conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence.

Monsieur Thomas LEGRAIN préside la séance en sa qualité d'administrateur délégué général.

Monsieur Roger SERRE assure les fonctions de secrétaire.

Le commissaire aux comptes, la société KPMG, dûment convoquée par lettre en date du 13 février 2024, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'assemblée, réunissant le quorum requis, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

- une copie de la convocation des membres,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence,
- un exemplaire des statuts,

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2023 (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport moral et d'activité établi par le conseil d'administration, le rapport financier établi par le trésorier,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du code de commerce,
- le procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} décembre 2023,
- le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2023,
- le traité de fusion signé le 20 décembre 2023,
- le procès-verbal du conseil d'administration du 31 janvier 2024,
- le rapport du commissaire à la fusion,
- le procès-verbal du conseil d'administration du 14 février 2024,
- la lettre de démission de Monsieur François KIMMEL avec effet à l'issue de la présente assemblée générale,
- le texte des projets de résolutions,

Le président rappelle que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux membres et au commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2
3

EXTRAIT

QUATORZIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1 des statuts de la manière suivante :

Ancienne rédaction de l'article 1 :

« ARTICLE 1 : CONSTITUTION - DÉNOMINATION SOCIALE

Il existe entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret d'application du 16 août 1901, sous la dénomination de :

« INSTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA GESTION - IFAG »

Cette association a été déclarée le 13 août 1998 auprès de la Préfecture de Police de Paris. Le siège de cette association était fixé 34 quai de Grenelle à Paris (75015).

Par décision de l'assemblée générale du 15 juillet 2010, le siège a été transféré au 106, boulevard Malesherbes à Paris (75017).

Le siège a ensuite été transféré par décision de l'assemblée générale du 26 avril 2012 au 1-3, rue Lulli à Paris (75002)

Par décision de l'assemblée générale du 20 décembre 2019, le siège a été a été transféré au 140 boulevard Malesherbes à Paris (75017). La déclaration y afférente a été effectuée auprès de la Préfecture de Police de Paris le 10 janvier 2020.

Son numéro d'identification Siren est : n°420 847 246. »

Nouvelle rédaction de l'article 1 :

« ARTICLE 1 : CONSTITUTION - DÉNOMINATION SOCIALE

Il existe entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret d'application du 16 août 1901, sous la dénomination de :

« AFMGE » (Association pour la Formation au Management à la Gestion et à l'Entrepreneuriat).

Cette association a été déclarée le 13 août 1998 auprès de la Préfecture de Police de Paris. Le siège de cette association était fixé 34 quai de Grenelle à Paris (75015).

Par décision de l'assemblée générale du 15 juillet 2010, le siège a été transféré au 106, boulevard Malesherbes à Paris (75017).

Le siège a ensuite été transféré par décision de l'assemblée générale du 26 avril 2012 au 1-3, rue Lulli à Paris (75002)

Par décision de l'assemblée générale du 20 décembre 2019, le siège a été a été transféré au 140 boulevard Malesherbes à Paris (75017). La déclaration y afférente a été effectuée auprès de la Préfecture de Police de Paris le 10 janvier 2020.

Par décision de l'assemblée générale du 29 février 2024, la dénomination « IFAG » (Institut de Formation aux Affaires et à la Gestion) a été modifiée et remplacée par « AFMGE » (Association pour la Formation au Management à la Gestion et à l'Entrepreneuriat).

Son numéro d'identification Siren est : n°420 847 246. »

QUINZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et d'activité du conseil d'administration, décide de modifier l'objet 4 « OBJET » des statuts afin d'étendre l'objet social de l'association aux formations aux métiers du tourisme, de la comptabilité et de la finance.

En conséquence, l'ancienne rédaction de l'article 4 : OBJET :

« ARTICLE 4 : OBJET

L'association a pour objet, en France et à l'étranger :

- d'assurer et diffuser des enseignements de formation aux affaires et à la gestion, notamment par l'intermédiaire de l'établissement d'enseignement technique supérieur dénommé « INSTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA GESTION » (IFAG) ;
- d'effectuer des études et des recherches destinées à perfectionner les méthodes et techniques de formation ;
- d'entreprendre de sa propre initiative ou en collaboration avec d'autres entités juridiques toute action visant à l'amélioration des techniques et méthodes de formation ;
- de créer, développer et gérer des programmes de formation initiale, de formation en alternance, de formation en apprentissage et/ou de formation professionnelle continue dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement dans les domaines de la gestion et de l'entrepreneuriat »

Sera remplacée par la nouvelle rédaction article 4 (Objet) ci-après :

ARTICLE 4 : OBJET

« L'association a pour objet, en France et à l'étranger :

- d'assurer et diffuser des enseignements de formation aux affaires, à la gestion, au management et à l'entrepreneuriat, notamment par l'intermédiaire des établissements d'enseignement technique supérieur dénommés « IFAG », « IEFT » et « IGEFI » ;
- d'effectuer des études et des recherches destinées à perfectionner les méthodes et techniques de formation ;
- d'entreprendre de sa propre initiative ou en collaboration avec d'autres entités juridiques toute action visant à l'amélioration des techniques et méthodes de formation ;
- de créer, développer et gérer des programmes de formation initiale, de formation en alternance, de formation en apprentissage et/ou de formation professionnelle continue dans l'enseignement supérieur et plus

particulièrement dans les domaines de la gestion, de l'entrepreneuriat, du tourisme, de la comptabilité et de la finance »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à l'administrateur délégué général, Monsieur Thomas LEGRAIN, de déposer auprès du rectorat et de toute institution, administration, autorité de tutelle, les statuts de « AFMGE » (Association pour la Formation au Management à la Gestion et à l'Entrepreneuriat), en qualité de structure d'exploitation des établissements d'enseignement « IGEFI » existants ou à créer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs aux porteurs d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'administrateur délégué général et le secrétaire.

L'Administrateur délégué général
Thomas LEGRAIN



Le Secrétaire
Roger SERRE

